



Mesures
Canada

Measurement
Canada

Un organisme
d'Industrie Canada

An Agency of
Industry Canada

Manuel de l'inspecteur	Partie : 2-AMI	Section : 10	Page : 1 de 4
Appareils de pesage à fonctionnement non automatique	Émis : 2012-05-01	Révision numéro : 2	

TYPE 8.10 SYSTÈMES DE PESAGE MONTÉS SUR VÉHICULE

APPLICATION

Systèmes de pesage montés sur véhicule, notamment les systèmes de pesage de l'ammoniac (NH_3) montés sur camion, les systèmes de pesage montés sur chariot élévateur, les systèmes de pesage montés sur chargeuse frontale, les systèmes de pesage des ordures montés sur véhicule et les autres systèmes de pesage montés sur véhicule.

MATÉRIEL

Trousse de poids de l'inspecteur, étalons locaux en nombre suffisant et de capacité adéquate et matériel approprié aux essais de contrainte et/ou aux essais de produit. Une balance de référence pourrait aussi être nécessaire dans certains cas.

UTILISATION

Instrument approuvé pour utilisation dans le commerce AA, LPM, article 8
Instrument convenant à l'utilisation actuelle MEN-1
Instrument ayant fait l'objet d'une inspection initiale (au besoin) et comportant les marques de vérification initiale R.29
Instrument scellé AA, MEN-4

Canada

Manuel de l'inspecteur	Partie : 2-AMI	Section : 10	Page : 2 de 4
Appareils de pesage à fonctionnement non automatique	Émis : 2012-05-01		Révision numéro : 2

TYPE 8.10 SYSTÈMES DE PESAGE MONTÉS SUR VÉHICULE

EXAMEN VISUEL

Installation et emplacement MEN-7

Instrument installé conformément aux restrictions et aux conditions prescrites dans l'avis d'approbation et selon les instructions du fabricant.

Élément peseur adéquatement soutenu et assemblage adéquat des cellules de pesage.

Dispositif d'affichage et élément peseur placés de façon à pouvoir être vus par le client (s'il y a lieu) ou présence d'un dispositif d'affichage secondaire.

Élément récepteur de charge visible depuis la position de lecture du dispositif d'affichage.

Dégagement autour du récepteur de charge.

Instrument adéquatement protégé.

Moyens prévus pour l'utilisation d'étalons et de matériel d'essai

Marquage MEN-3

Instrument comporte les renseignements requis.

Marquage se trouve aux endroits requis.

Marquage permanent (s'il y a lieu).

Plaque signalétique fixée à l'instrument de façon permanente.

Élément indicateur MEN-5

(Électronique)

Essai d'affichage (segment).

Valeurs indiquées et enregistrées adéquatement définies.

Mots et symboles expliquant les voyants (tare entrée, poids brut et poids net, centre du zéro) lisibles.

Manuel de l'inspecteur	Partie : 2-AMI	Section : 10	Page : 3 de 4
Appareils de pesage à fonctionnement non automatique	Émis : 2012-05-01		Révision numéro : 2

TYPE 8.10 SYSTÈMES DE PESAGE MONTÉS SUR VÉHICULE

Dispositif indicateur (imprimante) MEN-6

Instrument imprime les valeurs requises.

Valeurs imprimées adéquatement définies.

CONFIGURATION DE L'INSTRUMENT (ÉLECTRONIQUE)

Instrument configuré conformément à l'AA	MEN-2
Étendue du dispositif de mise à zéro (4 % de Max ou plus)	MEN-8
*Étendue du dispositif de mise à zéro initiale (20 % de Max ou plus)	
Étendue maximale du DMZA (0,6 e)	
Entrées manuelles des poids bruts (interdites pour les systèmes de pesage montés sur véhicule)	MEN-9
*Essai en mode veille	MEN-10
Tare (plateau et tare entrée préprogrammée)	MEN-11
(tares au clavier interdites sur les systèmes de pesage montés sur véhicule)	
Mobilité du signal pondéral	MEN-12

RENDEMENT

Essai de mobilité (sans charge)	MEN-14
Essai de charges croissantes (essai de contrainte)	MEN-13
Essai d'excentricité	MEN-15
Essai de mobilité (Max)	MEN-14
Concordance des enregistrements	MEN-17
Essai d'effacement de l'affichage (zéro, tare)	MEN-18
Essai de charges décroissantes	MEN-13
Essai de retour à zéro	MEN-13
Essai de fidélité	MEN-16
Essai de détection de mouvement	MEN-19
Exactitude du calcul des prix (s'il y a lieu)	MEN-20
Concordance mathématique entre la tare, le poids net et le poids brut	MEN-21
Essai de perturbation (brouillage électromagnétique et radioélectrique, vibrations)	MEN-23
Incidence du niveau sur la précision/verrouillage de l'affichage/dénivellement	MEN-22
Systèmes de pesage de NH ₃ montés sur véhicule - Essai de produit	MEN-27
Autres essais spécialisés des systèmes de pesage montés sur véhicule	MEN-31

Nota : Il faut vérifier le rendement de l'appareil de façon semblable à l'utilisation prévue de cet appareil, p. ex. utiliser différentes charges, réaliser les essais pendant que le véhicule est en mouvement (s'il est destiné à être utilisé en mouvement) ou que le moteur du véhicule est en marche (essais de charge croissante ou décroissante), etc.

Nota : L'essai de dénivellement est effectué pendant les inspections initiales et subséquentes.

Nota : Les essais marqués d'un astérisque (*) sont effectués au moment de l'inspection initiale seulement.

Manuel de l'inspecteur	Partie : 2-AMI	Section : 10	Page : 4 de 4
Appareils de pesage à fonctionnement non automatique	Émis : 2012-05-01		Révision numéro : 2

TYPE 8.10 SYSTÈMES DE PESAGE MONTÉS SUR VÉHICULE

RÉVISION

La révision 2 vise à :

- ajouter d'autres types de systèmes de pesage montés sur véhicule (auparavant, seulement des appareils de pesage de l'ammoniac).
- ajouter un renvoi à de nouveaux systèmes de pesage montés sur véhicule MEN-31.
- ajouter la mention selon laquelle les entrées manuelles de poids et les tares au clavier sont interdites pour les systèmes de pesage montés sur véhicule.

La révision 1 visait à supprimer la référence au pesage statique.

.